

08.03.2005 - 12:57 Uhr

SWISSMEDIC: Retrait de médicaments chinois contenant des substances toxiques

(ots) - Swissmedic a retiré du marché plusieurs médicaments chinois aux composants toxiques. L'institut met à nouveau en garde contre l'achat de médicaments non autorisés vendus surtout par Internet.

La médecine traditionnelle chinoise (MTC) gagne en popularité en Suisse. Certains produits utilisés par cette médecine sont des médicaments à base de plantes, de minéraux et pour certains de substances d'origine animale. On en trouve plusieurs centaines dans le commerce en Suisse. Ces médicaments sont généralement prescrits individuellement par un médecin ou remis sur recommandation d'un thérapeute.

Certains de ces médicaments sont issus de plantes contenant des alcaloïdes de pyrrolizidine (AP), qui peuvent être toxiques pour le foie à hautes concentrations, voire provoquer un cancer lors d'une utilisation de longue durée. C'est pourquoi la Suisse et d'autres pays européens ont fixé il y a plus de dix ans déjà des valeurs limites pour ces composants. Swissmedic a enjoint plusieurs entreprises qui importent des produits de la MTC d'Extrême-Orient et proposent des préparations à base de telles plantes de lui fournir des données sur la concentration en AP de leurs préparations. Les données disponibles aujourd'hui montrent que, si certains produits affichent une valeur inférieure à la limite fixée, d'autres par contre la dépassent de beaucoup. Swissmedic a donc interdit la remise de ces produits, qui ont été retirés du marché par les distributeurs responsables.

Du fait que la plupart des préparations concernées sont importées d'Extrême-Orient, Swissmedic a communiqué les données aux autorités étrangères de contrôle des médicaments, en leur recommandant d'exiger des distributeurs de drogues végétales susceptibles de contenir des AP de leur soumettre à titre routinier des analyses de la teneur en AP.

Soulignons que Swissmedic reçoit régulièrement des autorités de contrôle des médicaments du monde entier des alertes sur des médicaments de la MTC contaminés ou contrefaits. Ainsi, la semaine passée, deux annonces de ce type ont été saisies, qui portaient sur des produits amaigrissants chinois déclarés comme purement végétaux, alors qu'ils contenaient de la sibutramine, principe actif synthétique très puissant. Souvent, les inscriptions sur les emballages sont peu lisibles et il est donc difficile de trouver le nom du fabricant responsable des produits et de vérifier si ceux-ci ont fait l'objet d'un contrôle de la qualité. Malheureusement, nombreux sont ceux qui achètent de tels produits directement à l'étranger, par exemple en les commandant par Internet. Or, ces produits peuvent présenter un risque pour la santé, d'autant plus qu'ils ne comportent aucune information sur la qualité et que rien ne permet donc d'assurer qu'ils comprennent effectivement les principes actifs déclarés sur l'emballage. Il est donc vivement conseillé de ne acheter des médicaments de la MTC que d'entreprises qui possèdent une autorisation de distribuer de tels produits en Suisse et qui, de ce fait, sont soumises régulièrement à des contrôles de la qualité.

Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser à:
Monique Helfer, responsable de la communication, tél. 031 322 02 76
Karoline Mathys Badertscher, Dr en pharm., cheffe de la division
Médicaments complémentaires et phytothérapeutiques, tél. 031 322 02
93

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003713/100487102> abgerufen werden.